



Parc national
de forêts



Développer la filière truffe avec le Parc national de forêts

Une pépite du territoire !

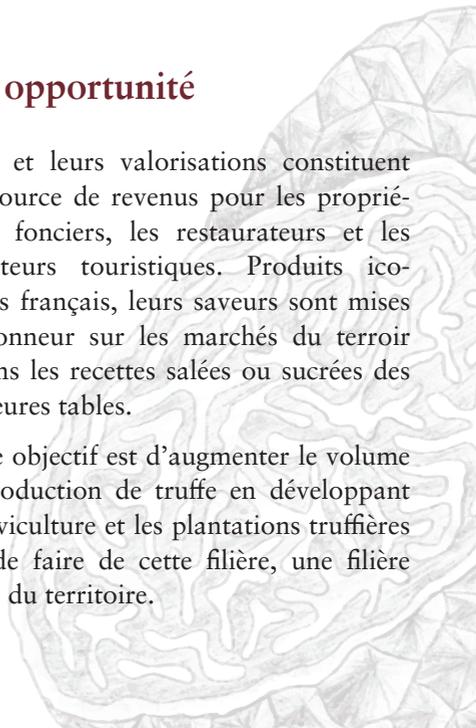
La truffe, un symbole et une vraie opportunité

Le marché de la truffe est en pleine croissance : la demande française de truffes, toutes espèces confondues, est de l'ordre de 150 à 250 tonnes annuelles, alors que la production connue serait de l'ordre de 30 à 40 tonnes par an. **Le potentiel de développement est donc très important, de l'ordre de 200 tonnes par an !**

La truffe de Bourgogne, naturellement présente sur le territoire du Parc national, a la particularité d'être une truffe forestière. La truffe du Périgord, quant à elle, préfère les terres agricoles. Leurs saisons de récolte respectives sont complémen-

taires et leurs valorisations constituent une source de revenus pour les propriétaires fonciers, les restaurateurs et les opérateurs touristiques. Produits iconiques français, leurs saveurs sont mises à l'honneur sur les marchés du terroir et dans les recettes salées ou sucrées des meilleures tables.

Notre objectif est d'augmenter le volume de production de truffe en développant la sylviculture et les plantations truffières afin de faire de cette filière, une filière phare du territoire.



Un nouveau modèle économique à construire

Cet objectif impose d'identifier un important réseau d'agriculteurs désireux de s'engager dans cette nouvelle production, d'identifier les risques, de les maîtriser, et de faire le lien avec le marché. S'inspirant du modèle développé par « la Compagnie des amandes », la création d'une structure juridique permettra de porter le risque financier **en rémunérant les agriculteurs**

et les propriétaires forestiers pendant les 8 années de mise en production des truffières. Ce modèle innovant a pour mérite notamment de rémunérer le travail de l'exploitant agricole et du propriétaire forestier et d'assurer un partage de la prise de risque d'investissement. De plus, l'implication du marché et notamment de l'aval de la filière sera un facteur-clé de succès.

Une aventure collective

De nombreux partenaires s'associent pour échanger sur le développement de ce projet. **Mais c'est vous qui êtes au cœur de l'action !** Afin de s'assurer du conseil des meilleurs experts, le Parc national de fo-

rêts travaille déjà avec de nombreux partenaires (Centre national de la propriété forestière, Agences régionales des truffes et trufficulteurs, Chambres d'agriculture Côte d'Or et Haute-Marne).

Qui peut participer ?

- Vous êtes agriculteur ou propriétaire forestier, installé sur l'une des communes adhérentes au Parc national de forêts ?
- Vous souhaitez valoriser vos terres et obtenir un revenu supplémentaire, sans prise de risque financier ?
- Vous êtes curieux et vous souhaitez participer à un projet collectif et ambitieux pour le développement de la trufficulture sur notre territoire ?

Dès maintenant, rejoignez le réseau truffes du Parc national de forêts !

Contactez-nous

Bénédicte BATIOER

Chargée de Mission Développement économique

Mail : benedicte.batier@forets-parcnational.fr

Tel : 06 33 68 85 29